

AVIS D'APPEL D'OFFRES 2025-02

Acquisition et installation d'une nouvelle génératrice d'urgence au centre communautaire René-Després

La Ville de Charlemagne demande des soumissions pour l'acquisition et l'installation d'une nouvelle génératrice d'urgence au centre communautaire René-Després

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres à compter du 20 février 2025 (<https://seao.gouv.qc.ca>) ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 418-646-0177 pour la région de Québec, ou pour l'extérieur au numéro 1-877-336-7326. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissionnaires qui désirent recevoir de l'information ou des précisions au regard de l'appel d'offres doivent communiquer par écrit avec la responsable de l'appel d'offres, soit madame Virginie Riopelle à l'adresse courriel suivante : greffe@charlemagne.ca

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées comme mentionné au document d'appel d'offres seront reçues **jusqu'à 11h le 20 mars 2025** à l'hôtel de Ville situé au 84, rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, J5Z 1W8. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission avant les taxes, telle que plus amplement précisée dans les documents d'appel d'offres.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui ont un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Charlemagne, le 20 février 2025.



Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 20 février 2025, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 20 février 2025.

Donné à Charlemagne ce 20 février 2025.



Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière